

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales
55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille +-+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69
Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Je SUIS en MACRONIE



Je viens de réaliser en épluchant mon bulletin de retraite et je constate :
Augmentation de la CSG de +1,7 point soit + 25% en oubliant de préciser que c'était prélevé sur le brut !

Donc mon net, mon « reste à vivre », a lui, baissé en fait, de... **1,86 % !**

Honte à eux, halte à eux ! Bougeons-nous, bougeons-les !

L'EDITO :

Le 3^{ème} jeudi .

D'abord saluer les nouveaux retraités(es) que notre Section vient de récupérer avec la nouvelle année et une mise à jour drastique des fichiers du syndicat. Quelques 11 camarades supplémentaires qui ne seront pas de trop dans l'activité de la Section des camarades qu'il va falloir intégrer à l'activité du Syndicat.

Les sources et les besoins d'activités ne manquent pas.

Qu'il s'agisse de la défense de revendications dites générales (pouvoir d'achat, santé) aux revendications plus particulières (prise en compte de d'une partie de la cotisation mutuelle, transport gratuit, place dans l'Immeuble Colbert du Village de la Poste.), nous avons besoin de bras et de nouvelles énergies pour renforcer l'équipe actuelle.

Alors, si le temps de la retraite est le temps du repos, il est aussi et toujours celui de la lutte pour faire valoir nos droits.

Et si le cœur t'en dit, passes au syndicat* un de ces Jeudis, le 3^{er} jeudi du mois étant généralement celui de notre assemblée mensuelle.

*55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille



Décisions du 10 janvier du « groupe des 9 »

Mo...bi...li...sa...tions

- Signature de la carte de vœux pour Macron jusqu'à la fin janvier, à remettre en délégation à chaque Préfet départemental,
 - La pression sur les parlementaires continue, en les rencontrant dans leur circonscription, pour leur faire sentir le mécontentement contre la baisse des pensions au mois de janvier, pour demander des comptes à ceux de la majorité qui ont même voté contre une très légère augmentation des seuils.
 - **Une journée de rassemblements et manifestations est retenue pour la mi-mars**, un tract, centré sur la CSG, sera envoyé pour une diffusion début février, au moment où le relevé de pension ou de banque aura montré la baisse du pouvoir d'achat. Dans le même temps, une tribune sera envoyée à la presse.
 - Un communiqué à la presse rappellera la promesse de la ministre Agnès Buzin de réunir trois groupes de travail (pouvoir d'achat et CSG, perte d'autonomie et EHPAD, CDCA et Haut conseil HCFEA) et s'étonnera de l'absence de réponse plusieurs mois après.
 - Les organisations concernées appellent les retraité-e-s à appuyer la mobilisation des secteurs santé dans les EHPAD en tant qu'usagers.
- Plus largement, les 9 commencent une réflexion sur la prise en charge des retraité-e-s dans les hôpitaux, sur l'insuffisance des services gériatrie.

A ce jour, notre Section Syndicale a recueilli 68 cartes de vœux-pétition.

Nous irons les remettre à M. le Préfet. avec l'ensemble des Retraités des B du R
RENDEZ-VOUS LE 15 Février 2018

.....**10H- PREFECTURE**

PS : j'ai l'impression qu'on sera pas tout seul !

RENDEZ-NOUS DU POUVOIR D'ACHAT : L'an passé, l'inflation s'est établie en moyenne à 1 %, avec un vif rebond des prix de l'énergie (+ 6,2 %) et d'une nette accélération des prix de l'alimentation. les prix des services de transport et de santé ont progressé, respectivement de 2 % et de 1,3 % indiqué l'Insee. Il s'agit du taux le plus fort depuis 2012.



**PATRON! J'AI FINI
MON ENQUÊTE! LA
POLITIQUE DE MACRON
PROFITE AUX MÉNAGES
LES PLUS RICHES**



**«MACRON, PRÉSIDENT DES
RICHES : C'EST CONFIRMÉ !»
Ils sont les grands gagnants des
premières mesures Macron.**

En 2018, les 5 % de Français les plus modestes devraient voir leur niveau de vie reculer de 0,6 % en moyenne, soit 60 euros par ménage, tandis que les 5 % les plus aisés verront le leur augmenter de 1,6 % (1 730 euros par ménage). et ce sera de même en 2019 ! Source OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques,)

**OK!
VOTRE PROCHAINE
ENQUÊTE SERA
"EST-CE QUE
L'EAU ÇA MOUILLE!"**



On vous l'avez dit, presque prédit, des retraités-gagnants !

Ils avaient pris un billet de la Souscription 2017



L'année commence bien pour 3 de nos retraités puisqu'ils ont gagné au tirage départemental de la Souscription 2017. **Bravos aux gagnantes et gagnants. Les lots sont à réclamer au syndicat jusqu'à fin mars !**

N°34 0948 TAIX Nicole gagne une carte de 20€

N°34 1021 PISSON Georges gagne une carte de 20€

N°34 1613 GAILLARD Robert gagne un coffret Thé Fralib 1336

Fusion des régimes de retraite complémentaire du privé

La fusion au 1er janvier 2019 des régimes AGIRC (cadres) et ARRCO (non cadres) a été signée par le patronat et les syndicats, sauf CGT et FO.

Voici les principales dispositions de ce régime unique « Arrco-Agirc » :

- Recul de la date de revalorisation des retraites du 1er avril au 1er novembre et revalorisation indexée sur les salaires, moins 1 point.
- Décote en cas de refus de reculer l'âge de départ : - 10 % pendant 3 ans pour un départ à 62 ans et surcote de 10 % pendant un an pour un départ à 64 ans, 20 % à 65 ans, 30 % à 66 ans.
- Augmentation des cotisations salariales puis ensuite, pilotage automatique d'équilibre des comptes de ce système à points à cotisations définies :
 - Les cotisations ne bougent pas (exigence du Medef),
 - Les pensions baissent pour que les dépenses n'augmentent pas lorsque le nombre de retraité-e-s augmente. Pour cela, le prix d'achat du point augmente pour le salarié, ce qui diminue le nombre de points acquis par la cotisation et le montant de la future pension, et la valeur de service du point (prix de vente) baisse (nouvelle possibilité exigée par le Medef), ce qui diminue le montant de la pension attribuée lors du départ et le montant de la pension des retraité-e-s, pension calculée par le nombre de points et sa valeur.

Une étude des services, demandée par la CGT, pronostique une baisse minimale automatique de 9 % des pensions en 15 ans. Toutefois, une négociation tous les 4 ans peut limiter cet automatisme.

(Ils veulent y croire Macron, patrons et CFDT en tête ? PAS moi, j'ai passé le cap des belles promesses !)



Le Vishing*



Une fenêtre, vous indiquant que votre ordinateur est infecté, s'ouvre alors que vous naviguez sur le web. Elle vous indique qu'il est nécessaire de rappeler un numéro de téléphone afin de débloquent votre ordinateur. Attention, ne rappelez surtout pas, c'est une nouvelle arnaque!

*Ben oui les escrocs s'attaquent aux personnes vulnérables et nous savons que les retraités, souvent peu à l'aise face aux nouvelles technologies, sont les cibles toutes rêvées !

Compte tenu de la méfiance des internautes face au hameçonnage - dit "phishing" - de leurs données personnelles sur internet, les escrocs utilisent désormais le "vishing", une arnaque au téléphone .

AP-HM et EHPAD : MÊMES DANGERS !

La situation des Hôpitaux de Marseille, fleurons du système hospitalier sur un plan local et national est, non seulement, dramatique mais également dangereuse pour les personnels et pour tous les patients

Les contre réformes BACHELOT, TOURAINE et, aujourd'hui, le plan BUZYN, constituent une offensive jamais égalée de destruction massive de l'Hôpital Public. Le Groupement Hospitalier de Territoire 13 n'est ni plus ni moins qu'une mutualisation de moyens, une fusion de services et d'établissements et une réduction sans précédent de l'offre de soins par la suppression de centaines de lits d'hospitalisation, une montée en charge de l'ambulatoire et des milliers de suppressions de postes et d'emplois hospitaliers qualifiés.

La situation de l'AP-HM, tout comme celle de tous les hôpitaux du département et de tout le territoire national, est la conséquence de la mise en œuvre de la tarification à l'activité à laquelle viennent aujourd'hui s'ajouter, dans le cadre du plan BUZYN, 3,5 milliards d'euros d'économies supplémentaires, conduisant inexorablement à la fuite des praticiens hospitaliers vers le privé, à des situations de non prise en charge des patients et, ainsi, à une entrave au libre accès aux soins pour tous.

EHPAD. Les retraités veulent le meilleur

Les personnels des EHPAD, privés et publics, sont à bout de souffle. Elles et ils ont décidé de se mobiliser. Leur objectif : obtenir des conditions de travail décentes pour dispenser des soins efficaces aux personnes accueillies. Les retraités se joignent à leur mouvement.

Le mépris des plus fragiles doit cesser

Depuis de nombreuses années les politiques sont interpellés sur ces questions sans effets. Les améliorations sont inexistantes et aujourd'hui les situations s'aggravent compte tenu des dernières mesures budgétaires prises qui diminuent moyens financiers des établissements.

Des coûts prohibitifs

Les coûts laissés à la charge des résidents et de leurs descendants sont totalement prohibitifs pour des prestations le plus souvent très moyennes voire inacceptables et inhumaines.

Ce qu'il reste chaque mois au résident et son conjoint pour vivre est en dessous des besoins...

Des revendications à faire entendre

- Des créations de places en EHPAD en relation avec l'évolution de la démographie et de la demande, le maintien à domicile ayant ses limites...
- Des structures publiques adaptées, dotées d'équipements performants,
- Des effectifs qualifiés, bénéficiant de formations permanentes, correctement rémunérés, et en nombre correspondant à un ratio privilégiant la prévention et l'accompagnement de qualité et individualisé,
- Des conditions de travail favorisant la sérénité de toutes et tous : personnels, résidents, familles, ainsi que la qualité d'accompagnement des résidents.
- Un "reste à vivre" permettant au résident et son conjoint de vivre décemment.

Avec les personnels des EHPAD et les familles, nous serons présents au RASSEMBLEMENT devant la Préfecture le 30 janvier 2018 -10H

AIDES au MAINTIEN à DOMICILE

Le Golden Star est attribué à...

Marseille !

Ah! Marseille, la mer, les calanques, le pastis, l'OM etc... etc...Mais ça, c'est la galéjade.

Les critères de sélection sont plus sérieux et Marseille les a tous réunis ou presque.

- Taux de chômage: 2ème après Paris.

- Pauvreté: 1ère ville en France : 3ème arrondissement 35% de pauvres, suivi par le 15ème arrondissement.

- Pollution: 1ère ville en France.

- Insalubrité: 1ère ville en France.

- Embouteillage: 1ère ville en France, 4ème en Europe.

- Prix des transports: 5ème ville en France.

- Accès pour les handicapés: 79ème sur 100, avec une note de 3,3.

- Endettement: 2ème ville après Paris avec 1 milliard 824. 11€.

- Endettement: 2ème ville après Paris avec 1 milliard 824 132 d'euros.

--
- Remboursement: 213 millions 967 par an.

- Taxe d'habitation: 2ème ville derrière Lille.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au barème de l'aide au maintien à domicile pour les retraités de la fonction publique d'Etat

Le plan d'action personnalisé, le soutien ponctuel en cas de retour d'hospitalisation, le soutien ponctuel en cas de période de fragilité physique ou sociale et l'aide «habitat et cadre de vie» font l'objet d'un financement partagé entre les retraités et l'Etat.

ANNEXES

PLAN D' ACTIONS PERSONNALISE

RESSOURCES MENSUELLES			
Personne seule	Ménage	Participation du retraité	Participation de l'Etat
jusqu'à 843€	jusqu'à 1464€	10%	90%
de 844€ à 902€	de 1465€ à 1563€	14%	86%
de 903€ à 1018€	de 1564€ à 1712€	21%	79%
de 1019€ à 1100€	de 1713€ à 1770€	27%	73%
de 1101€ à 1150€	de 1771€ à 1835€	36%	64%
de 1151€ à 1269€	de 1836€ à 1938€	51%	49%

AIDE "HABITAT ET CADRE DE VIE"

RESSOURCES MENSUELLES		
Personne seule	Ménage	PARTICIPATION DE L'ETAT calculée sur le coût des travaux pris en compte, dans la limite du plafond d'intervention fixé
jusqu'à 843€	jusqu'à 1464€	65%
de 844€ à 902€	de 1465€ à 1563€	59%
de 903€ à 1018€	de 1564€ à 1712€	55%
de 1019€ à 1100€	de 1713€ à 1770€	50%
de 1101€ à 1150€	de 1771€ à 1835€	43%
de 1151€ à 1269€	de 1836€ à 1938€	37%

24 décembre 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Devant un tel résultat, l'Edile de Marseille, très ému, nous a révélé qu'il a fallu des années d'effort pour en arriver là. Alors, prenant une pose pagnolesque, dont il a le secret, il conclut par cette phrase célèbre: "Fier d'être Marseillais!".

Nous n'avons décidément pas la même définition de la fierté. Il est grand temps que les Marseillais, Marseillaises, le crient haut et fort. (F. FUSTINI)



RÉUNION MENSUELLE
des Retraité(e)s CGT FAPT
Poste 13
JEUDI 1.03 2018
9 heures
au siège du Syndicat
55 Bd de la Rose La Brunette Bt D Ext
13013 Marseille



Vous êtes éligible à la future baisse de la taxe habitation ?

Vérifiez-le sur

www.impots.gouv.fr

Et recalculez vos échéances le cas échéant !

Ne versez pas 1€ de trop !